



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DEC_0259_2026

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC JOAN CATALA CARRASCO POUR LE SPECTACLE "PELAT"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

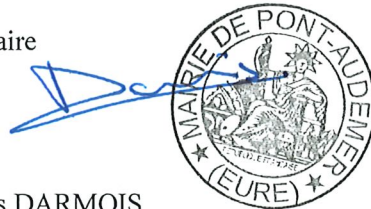
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du festival des Mascarets 2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec Joan Català Carrasco domicilié c/Argentona, 84, 2°, 08302 Mataro – Espagne pour une représentation du spectacle « Pelat » au parc du Vivier le jeudi 9 juillet à l'occasion des Mascartiers pour un montant de 2.204,95 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 24 juin 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS